

Communiqué de presse

Toulouse, le 25/11/2025

Toulouse Congrès confirme la certification ISO 20121 pour le Centre des Congrès Pierre Baudis et les Espaces Vanel, et affirme son engagement pour un évènementiel responsable.

Toulouse Congrès confirme, par renouvellement, sa certification ISO 20121 (Système de management responsable appliquée à l'activité évènementielle) dans sa version 2024. Cette reconnaissance internationale vient consacrer la démarche engagée depuis la création encore récente de la société Toulouse Congrès en faveur d'un développement durable, d'une gouvernance responsable et d'une gestion de ses activités sur un modèle de management d'amélioration continue. L'obtention de ce renouvellement dans sa version 2024 illustre la volonté de Toulouse Congrès de placer la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie, en cohérence avec les ambitions environnementales, sociales et économiques portées par le territoire toulousain et sa métropole.



Passage en LED de tous les équipements de mise en ambiance pour gain d'énergie
© Crédit photo Toulouse Congrès

Une démarche structurée autour de trois piliers du développement durable

Ancrée dans une vision à long terme, la politique de responsabilité de Toulouse Congrès s'appuie sur les piliers fondamentaux du développement durable et définit plusieurs objectifs concrets en lien avec les Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies (ODD*) :

1. Environnemental :

- À partir de 2026, 100 % de l'électricité consommée par le Centre de Congrès Pierre Baudis proviendra d'énergies vertes (ODD 7 et 13).
- Les traiteurs avec lesquels nous collaborons sont issus du tissu local et certifiés pour leur qualité et leur hygiène (ODD 12 et 8).
- Des pauses repas écoresponsables sont proposées aux organisateurs, ainsi que des options de repas végétariens (ODD 12).
- L'investissement dans de nouveaux projecteurs à technologie LED permet de réduire les consommations énergétiques (ODD 7 et 13).
- On peut également noter le remplacement progressif de l'éclairage du bâtiment par du LED.

2. Economique :

- Une collaboration avec les acteurs du tissu local (ODD 8).
- La mise en place d'une politique d'achats responsables (ODD 8, 12 et 17).
- La promotion de l'emploi auprès des personnes considérées comme prioritaires (ODD 8 et 10).
- L'implication de l'entreprise dans le Schéma Directeur de l'Attractivité Durable de la Métropole (ODD 8, 12 et 17).

3. Social :

- Des formations à la sécurité sont dispensées régulièrement au personnel (SSIAP, massage cardiaque, incendie...) (ODD 3 et 8).

- Une politique d'intégration aux métiers de l'évènementiel est mise en place (stages, visites d'écoles sur nos sites, formation d'agents et d'intérimaires, contrats d'alternance, intervention en écoles...) (ODD 4 et 8).

* Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés en 2015 par les Nations Unies. Ils constituent un cadre universel composé de 17 objectifs visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030. Chaque ODD est interconnecté et invite les organisations publiques et privées à agir de manière concrète pour construire un avenir plus durable et équitable.

Cette approche globale a permis de bâtir un système de management responsable structuré autour de trois axes stratégiques pour l'entreprise :

1. Stabiliser le socle structurel : il s'agit de consolider les fondations de l'entreprise en travaillant sur les sites, les équipes, les outils et l'organisation de l'entreprise pour garder la capacité d'agilité, d'adaptabilité et de remise en question dans un monde qui évolue vite.
2. Développer l'activité interne : l'objectif est de sécuriser et développer les activités premières de l'entreprise en adéquation avec notre contribution positive à nos engagements et nos impacts.
3. Réfléchir et développer la croissance externe : elle doit nous permettre de continuer à grandir et à amener avec nous l'écosystème qui nous entoure.

Une certification qui s'inscrit dans une dynamique territoriale

En renouvelant l'obtention de la certification ISO 20121, Toulouse Congrès souligne sa capacité à accueillir des évènements, en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de ces derniers et la valorisation des ressources locales du territoire toulousain.

Dans le prolongement de son engagement en matière de valeurs et de politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), Toulouse Congrès est un contributeur naturel et investi aux côtés de Toulouse Team, Agence d'attractivité de Toulouse Métropole, dans la co-construction du Schéma Directeur de l'Attractivité Durable de la Ville et de la Métropole de Toulouse. À ce titre, Toulouse Congrès a participé activement, tout au long de l'année 2025, aux travaux et ateliers menés par la Ville et la Métropole en la matière. Construire les bases d'une

TOULOUSE CONGRÈS

Gestionnaire des sites évènementiels

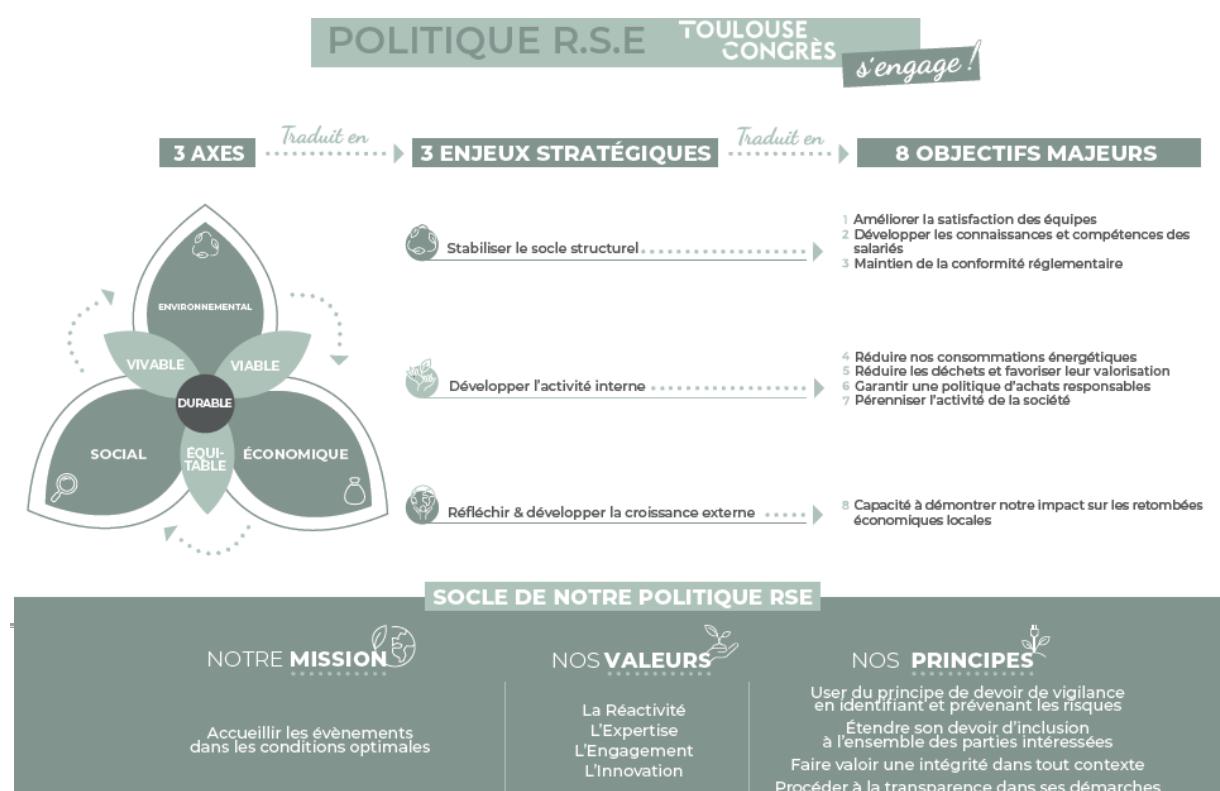


attractivité ambitieuse du tourisme et du tourisme d'affaires, mais également durable et inclusive, respectueuse des citoyennes et citoyens toulousains, est au cœur de nos valeurs communes avec les acteurs privés et publics mobilisés autour du projet conduit par Toulouse Team. Un engagement que Toulouse Congrès a déjà pris depuis plusieurs années en créant la marque «Cœur de Ville Congrès ©», pour un évènementiel responsable qui sait faire battre le cœur de ville.

Une démarche d'amélioration continue et d'écoute des parties prenantes

À travers la démarche, Toulouse Congrès réaffirme sa volonté de respecter l'ensemble des exigences professionnelles et réglementaires applicables à ses activités, tout en poursuivant une logique d'amélioration continue. L'entreprise s'attache à mesurer et à rendre compte de l'impact de ses actions, valorisant la notion d'héritage positif laissé sur son territoire. Ambassadrice du management responsable dans la filière événementielle, elle veille également à intégrer les attentes et besoins de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, prestataires, institutions et collaborateurs) dans la conduite de ses projets.

La politique de Toulouse Congrès illustrée :



TOULOUSE CONGRÈS

Gestionnaire des sites évènementiels



À propos de la norme ISO 20121 (version 2024) :

Norme internationale dédiée à la responsabilité sociétale dans l'évènementiel, l'ISO 20121 fixe les exigences permettant d'intégrer des pratiques durables à toutes les étapes de la conception, de l'organisation et de l'accueil d'évènements. La version 2024 renforce les attentes en matière de gouvernance, de transparence, d'inclusion et de mesure des impacts sociaux, environnementaux et économiques.

Plus d'informations sur la société TOULOUSE CONGRES :

TOULOUSE CONGRES gère et exploite pour le compte de Toulouse Métropole, deux sites évènementiels que sont Le Centre de Congrès Pierre Baudis et les Espaces Vanel.

Fort d'une équipe de collaborateurs experts, les établissements reçoivent chaque année plus de 200 congrès, évènements d'entreprise, salons et spectacles.

Implantés à proximité de toutes les commodités, nos sites bénéficient d'un emplacement stratégique au cœur de Toulouse, 3^e ville française pour l'accueil de congrès internationaux selon le classement ICCA 2024, et première ville urbaine à visiter en 2025 selon le guide Lonely Planet. La destination sud-ouest de Toulouse, son dynamisme économique, son patrimoine culturel et son art de vivre, offrent un cadre à la fois convivial et professionnel pour organiser tous types d'évènements.

Entreprise certifiée ISO 20121  | www.toulousecongres.com.